



Conseil d'Administration

1/24-25

Carcassonne

Samedi 12 octobre 2024

10h00-17h00

Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z



Présents : Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVIET, Gilles CASTILLON, Martine CASTILLON, Christophe FAULMANN, Philippe HAZANE, Adrien MOGLIA (visio le matin), Christian PRIVAT, Clément TISSIER.

Excusés : David ANGELATS, Florent CHAYET, Kévin DELORY, Alain GILLE, Janick KNAEBEL, Marcel MAUREL, Fayza ZIOUECHE.

Absents :

Salarié : François DURIER.

Votants : 10/17 membres du CA

Table des matières

0.	Approbation du CR – CA 5 du 22 juin 2024.	1
1.	Communication du Président	1
1.1.	<i>France vétérans 2025 Tournefeuille - actions Ligue.</i>	1
1.2.	<i>Élections fédérales - participation des clubs.</i>	1
1.3.	<i>Changement dans la facturation des locaux de Balma - CROS.</i>	1
1.4.	<i>Informations diverses.</i>	1
2.	Secteur ADMINISTRATIF	2
2.1.	<i>Mouvement de personnel</i>	2
2.2.	<i>Informations diverses.</i>	2
3.	Secteur FINANCIER	2
3.1.	<i>Informations diverses.</i>	2
4.	Secteur VIE SPORTIVE	2
4.1.	<i>Commission ICR - nouveau responsable.</i>	2
4.2.	<i>Point sur le Sport en entreprise – outil de communication.</i>	3
4.3.	<i>Règlement Championnat Régional Élite – Modification du règlement</i>	3
5.	Secteur DEVELOPPEMENT	4
5.1.	<i>Situation d'Ouveillan.</i>	4
5.2.	<i>Point sur les Comités.</i>	4
5.3.	<i>Bilan de l'olympiade - constitution d'un groupe de travail.</i>	5
5.4.	<i>Réunion CPC.</i>	5
5.5.	<i>Informations diverses.</i>	5
6.	Secteur POLE RESSOURCES	5
6.1.	<i>Commission Communication – Adhésion partenariat Solibad.</i>	5
6.2.	<i>Informations diverses</i>	6
7.	Informations diverses - JOP	6



0. Approbation du CR – CA 5 du 22 juin 2024.

VOTE 1 // POUR 10/10 voix

Le compte rendu du CA n°5 est adopté à l'unanimité, **il est disponible en ligne** : [Conseil d'administration](#)

1. Communication du Président

1.1. France vétérans 2025 Tournefeuille - actions Ligue.

Le Championnat de France Vétérans 2025 a été attribué par la Fédération au club de Tournefeuille. Il se déroulera du 07 au 09 juin 2025. Un Comité d'organisation a été créé par le club et Fayza ZIOUECHE (Vie Sportive), Christian PRIVAT et Roxane VENUTI (salariée) représenteront la Ligue. Les premières réunions seront lancées prochainement.

1.2. Élections fédérales - participation des clubs.

Le Président souhaite impliquer les clubs sur les élections de la fédération. Christian PRIVAT souligne que les clubs ont besoin d'explications sur l'importance de leur participation à l'élection fédérale. Il propose de faire deux visios pour mobiliser les dirigeants. La période idéale serait fin novembre, après la diffusion des listes (prévue au 09 novembre) et après le lancement des campagnes des candidats. Le contenu porterait sur l'explication du processus électoral d'une part, et la communication du choix de la liste de la Ligue d'autre part. Jean-François ANINAT mènera cette présentation.

En parallèle, mettre le lien sur le site de la Ligue de la capsule de la FFBaD reçu dans la dernière Newsletter Fédérale.

1.3. Changement dans la facturation des locaux de Balma - CROS.

Suite à la non-conformité des conventions reconduites tacitement chaque année et la mise en conformité fiscale sur la partie locative des salles communes de réunions, le CROS fait évoluer son fonctionnement vis à vis des locataires de Balma. Si le loyer de 2025 des deux bureaux restera égal à celui de 2024, ce sont les salles communes de réunions qui seront soumises à facturation. Les coûts de réservation pour 2025 seront de 100€ TTC/ jour, 48€TTC/demi-journée et 12€TTC/h.

François DURIER estime une augmentation pour 2025 autour de 1200€/an. Le Trésorier Général souligne que le tarif annuel reste tout à fait concurrentiel.

1.4. Informations diverses.

- L'affaire WEST GUT / Sport Raquette / Ligue passe en jugement le 14 octobre 2024.
- La fédération organise un « Colloque de la Perf Sociale » au SIAT à Paris le 19 novembre 2024. La Performance Sociale regroupe les actions vers l'éducation, la santé, la mixité, la solidarité et l'écoresponsabilité. La Fédération fait appel à des structures ayant porté des projets dans ces différents secteurs pour partager leur expérience. Ce colloque permettra également de présenter les travaux réalisés par l'ESSEC sur l'étude de l'impact social dans le badminton.
- Plusieurs personnes du BBC ont sollicité plusieurs membres de la Ligue pour défendre la position d'un ancien salarié du club, qui avait postulé pour le poste de formateur ouvert à la Ligue. Le Président ne cautionne pas cette attitude par voie détournée, alors que des échanges de mails entre la Ligue et cet ancien salarié expliquaient, en juin dernier, la position de la Ligue par rapport à sa candidature.



2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1. Mouvement de personnel

L'embauche a été réalisée sur le poste ouvert « Agent développement, Vie Sportive ». Ce poste restructuré reprenait les missions de Yannick GARNIER sur le sportif et de Tristan AURAND sur le développement. Après une trentaine de candidatures, dont deux badistes, et six entretiens de candidats passés avec Christophe FAULMANN, Jean-François ANINAT et François DURIER, c'est Adeline FURST qui a été choisie. Elle a rejoint la Ligue le 30 septembre par une semaine d'immersion, suivi d'un CDD de 3 mois jusqu'au 07 janvier 2025. Passé cette date, elle pourra basculer sur un CDI. Présentation de sa fiche de poste aux membres du CA.

Présentation rapide : ancienne sportive de haut niveau en natation (championne de France 800m et 1500m), licence STAPS Activité Physique Adaptée et Santé, Master STAPS entraînement et optimisation de la performance sportive, DEUG en Psychologie. Elle ne connaît pas le badminton.

2.2. Informations diverses.

Le Secrétaire Général fait part de soucis de retard sur certains comptes rendus et divers documents administratifs du fait de la prise poste d'Amélia.

3. Secteur FINANCIER

3.1. Informations diverses.

- Refonte de l'analytique : le Trésorier Général demande aux différentes commissions et aux salariés rattachés de retravailler l'analytique avant de lancer le prévisionnel 2025. L'outil ainsi remanié permettra d'avoir un rapprochement des éléments budgétaires pour 2025 plus facilité.
- Point d'alerte début octobre : depuis la saison dernière, la Ligue effectue des placements sur des comptes à terme d'une durée d'un mois. Les fonds sont récupérés le 15 du mois, avant les factures de licences émises le 20 du mois par la Fédération. Fin septembre, cette dernière nous annonce qu'elle souhaite faire le prélèvement le 04 du mois au lieu du 20 habituellement. Nous avons donc demandé un report au 11 octobre (accepté), avec un blocage du compte durant cinq jours par sécurité. Les prélèvements aux 04 de chaque mois se prolongeront jusqu'à décembre.
- Fonctionnement nouveau cabinet / salariés : mise en place avec du retard avec l'arrêt-maladie de notre comptable d'une part, la révision de compte qui s'est enchaînée et des paramétrages de compte client et d'analytique à réajuster dans le nouveau logiciel à partir de mai. Une discussion s'engage sur le personnel de Narbonne, son avenir et celui des bureaux de Narbonne. Une étude RH sur la réorganisation des différents postes compta, facturation et secrétariat sera lancée.

4. Secteur VIE SPORTIVE

4.1. Commission ICR - nouveau responsable.

Suite à l'arrêt de Vincent BOUREZ de sa fonction de responsable de la commission Interclubs, ses membres proposent un nouveau responsable, déjà membre de la Commission : Julien FABRE. La proposition est soumise au vote du CA.



VOTE 2 // POUR 10/10 voix

La candidature de Julien FABRE au poste de responsable de la commission Interclubs est approuvée à l'unanimité.

Adrien MOGLIA est excusé pour l'après-midi.

4.2. Point sur le Sport en entreprise – outil de communication.

La commission Sport en Entreprise organise deux à trois fois par an des soirées découvertes auprès de nouvelles entreprises. Ces soirées ont pour objectif d'accueillir plus d'entreprises dans le championnat. La commission pour ces événements souhaite acquérir un roll-up/kakemono afin de pouvoir afficher les couleurs de la Ligue. Une discussion s'engage sur les logos des entreprises au bas du visuel à la suite de la présentation du visuel préparé par Charlène PALAT. Anne-Sophie BIEULES a eu l'accord des entreprises présentes. La commission demande l'accord pour l'autorisation du visuel. La proposition du visuel est soumise au vote du CA.

**VOTE 3 // POUR 09/09 voix**

Le visuel du roll-up est approuvé à l'unanimité.

L'achat de deux roll-up sera pris sur le budget de la commission Sport en Entreprise.

Philippe HAZANE fait remarquer qu'il existe des kakemonos digitaux, pour une image de la Ligue plus moderne dans sa communication. Ils pourraient être utilisés sur les différentes manifestations réalisées par la Ligue. Une étude sur les différents modèles existants et leurs coûts sera demandée à la commission communication.

4.3. Règlement Championnat Régional Élite – Modification du règlement

Le Championnat Régional Élite se déroulera à Mèze début décembre. La salle possède 11 terrains et offre la possibilité de faire le tableau de mixte en poule. Le règlement actuel précisait un déroulement du tableau de mixte en élimination directe pour des contraintes de terrains. La commission compétition propose une modification du règlement (*modification en bleu ci-dessous*) :

Art. 5.2. Configuration des tableaux

Les tableaux sont validés par le ou les Juges-Arbitres en coordination avec la commission Compétitions Individuelles.

Les premières phases des tableaux de simples se déroulent en poule de 3 ou 4 avec respectivement 1 ou 2 sortants par poule de 3 et 2 sortants par poule de 4

Les sorties de poules se jouent en élimination directe.

En doubles hommes, doubles dames et double mixte les tableaux se déroulent en poule + élimination directe ou en élimination directe.

En doubles mixtes les tableaux se déroulent en élimination directe, Les séries de 8 devront donc être complètes pour être jouées. Une poule unique de 4 paires est créée en cas de série incomplète.

La proposition de modification du règlement est soumise au vote du CA.

VOTE 4 // POUR 9/9 voix

Le règlement est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site de la Ligue.

5. Secteur DEVELOPPEMENT

5.1. Situation d'Ouveillan.

Face aux difficultés de gérance du club (conflits internes) rencontrées par le club d'Ouveillan, Roxane VENUTI et Christian PRIVAT se sont rendus le 15 septembre dernier à une réunion avec les membres du club et le responsable des sports de la commune. Une proposition a été faite aux membres de convoquer une AG pour changer les statuts et rajouter un article sur les modalités de destitution du Président. Après avoir constaté la vacance du poste du Président, les membres devaient reconvoquer une AG pour élire un nouveau Président. En attendant, il leur a été proposé de se licencier au Comité pour pouvoir faire des compétitions et ensuite, de prendre la licence au club d'Ouveillan dès qu'il serait créé. Le fait de recréer un club, les compétiteurs ne seraient pas considérés comme mutés.

Depuis pas de nouvelles. Le club n'est toujours pas réaffilié cette saison.

5.2. Point sur les Comités.

Beaucoup de Comités sont en retard sur la transmission à la Fédération de leurs nouveaux statuts, et de leurs représentants à l'AG électorale. Retours de la Fédération au 07/10/2024, tableau ci-dessous.

Comités	Statuts reçus FFBAD	Statuts validés AG Comités	Liste des représentants validés AG Comités
09	Oui	NON	NON
12	Oui	Oui	Oui
11	Oui	NON	NON
30	Oui	NON	NON
31	Oui	NON	NON
32/65	NON	NON	NON
34	Oui	NON	NON
46	NON	NON	NON
48	Oui	Oui	Oui
66	Oui	NON	NON
81	Oui	Oui	Oui
82	Oui	NON	NON

Roxane a déjà relancé ces Comités. Le 32/65 et le 46 seront en retard pour être prêts avant la date limite, n'ayant pas encore fait leur AGE.

Le Président rappelle les risques encourus :

La FFBAD peut engager des poursuites disciplinaires pouvant donner lieu à diverses conséquences et notamment :

- Une amende (article 5.1 du règlement disciplinaire de la fédération) ;
- L'interdiction d'organiser des compétitions (article 5.1 du règlement disciplinaire de la fédération) ;
- La perte de l'habilitation du Comité, ce qui consiste à retirer le caractère de Comité départemental à l'association et qui conduit à sa dissolution (article 4.1 du règlement intérieur de la fédération).

Par ailleurs, un Comité qui ne respecterait pas la loi du 2 mars 2022 peut se voir assigner devant les tribunaux par toute personne intéressée (en théorie tout licencié du Comité) pour le préjudice subi du fait de cette situation.



5.3. Bilan de l'olympiade - constitution d'un groupe de travail.

Christian PRIVAT souhaite que la Ligue fasse le bilan de son Projet de Ligue 2021-2025. Ce bilan permettra la construction du nouveau Projet de Ligue pour la future olympiade. Il souhaite la constitution d'un groupe de travail avec des volontaires membres du CA pour réaliser ce bilan.

Il précise également qu'il rencontre plusieurs personnes pour essayer de les faire intégrer le CA de la Ligue en vue des élections de mars 2025. Il demande également auprès des membres du CA actuel d'essayer de faire de même.

5.4. Réunion CPC.

Le Conseil des Présidents de Comités se tiendra à Sète, le w-e des 30 novembre et 01 décembre. Six Comités ont répondu présent pour le moment.

Christian PRIVAT propose que la visio de présentation des candidats à l'élection fédérale se déroule lors de la soirée du samedi. La discussion s'engage sur cette opportunité. Au final, cette proposition n'est pas retenue, car le moment n'est pas forcément judicieux, sur ce temps off avec les Présidents de Comités.

5.5. Informations diverses.

Première réunion en visio avec la Commission Mixte Régionale (CMR) de Montpellier. Il est à noter de nombreux changements dans les directeurs départementaux, ainsi que le changement du directeur régional. Réunion chaotique, avec des documents sur les règlements des compétitions qualificatives au France comportant des erreurs.

Des dates ont été fixées pour les qualifications. La Ligue pourra être présente pour accompagner les professeurs d'EPS à la validation des jeunes officiels. Validation qui permet d'avoir des passerelles avec le monde fédéral.

6. Secteur POLE RESSOURCES

6.1. Commission Communication – Adhésion partenariat Solibad.

SOLIBAD est une association caritative autour des valeurs du sport et de la solidarité. Son objectif est de récolter des fonds grâce à la communauté du badminton (France, international, pro ou encore loisir), et d'apporter de l'aide financière ou matérielle (raquettes, chaussures, vêtements...) à des populations en difficulté.

La Ligue est partenaire depuis 2023. Nous avons organisé plusieurs collectes de matériels de badminton, et nous utilisons le logo SOLIBAD sur nos courriers, affiches, site internet...

Jusqu'à la saison dernière, l'adhésion à SOLIBAD était gratuite. À partir de 2025, une charte sera mise en place avec une cotisation annuelle de 100€. La signature de la charte engage la Ligue pendant une année. La discussion s'engage autour de l'image associée pour la Ligue.

La proposition d'adhésion à SOLIBAD est soumise au vote du CA.

VOTE 5 // POUR : 7 ; ABSTENTIONS : 2 sur 9 voix

L'adhésion à SOLIBAD est adoptée à la majorité.



6.2. Informations diverses

Concours sur réseaux sociaux : un concours est lancé avec notre partenaire Sportminedor sur Facebook et Instagram. À gagner, un chèque-cadeau d'une valeur de 100€ à utiliser soit en magasin, soit en ligne. Objectif du concours : suivre les comptes de Sportminedor et de la Ligue, « liker » la publication, identifier deux amis, pour augmenter la communauté et les interactions.

Ecocup : souhait de pouvoir avoir des Ecocup Ligue pour des actions de communications lors de différentes manifestations. La commission proposera un visuel.

Partenariats : relance de la commission depuis septembre sur les travaux de finalisation de la plaquette partenariat. Charlène lance une étude sur les secteurs d'activités que l'on pourrait prospecter en fonction de nos atouts.

7. Informations diverses - JOP

Gilles Castillon nous informe qu'un appel à projet a été lancé par la fédération pour récupérer du matériel ayant servi sur les JOP. Onze structures ont postulé, dont Villeneuve Tolosane (CBV31) chez nous. Il reste également 1000 tubes de volants officiels (liseré rose Paris 2024) neufs et 500 tubes d'usagés. La Fédération est en réflexion pour une proposition d'offrir un tube par Ligue et Comité, 1 tube aux ambassadeurs et porteurs de flammes. Il pourrait y avoir une demande vers les clubs intéressés pour avoir un volant souvenir.

Pour avoir une reconnaissance de la Ligue vers les bénévoles occitans ayant participé aux JOP, nous n'avons pas accès à la liste des candidats retenus par le COJO. Il faudrait faire une enquête auprès des 400 personnes proposées par la Ligue pour retrouver nos 20 participants.

Le Président précise qu'une récompense sera remise à nos onze Officiels Techniques présents sur les JOP. Cette récompense, une assiette commémorative, a été présentée lors du séminaire des OT à Carcassonne mi-septembre.

Le CA prend fin sur les remerciements du Président envers les membres du CA présents.

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

